

—Crapule ! hurla l'assassin en le regardant avec des yeux farouches. Nous nous retrouverons et tu me payeras ça !

On l'entraîna, tandis qu'on transportait au greffe de la prison le surveillant que perdait beaucoup de sang.

Les prisonniers se remirent au travail.

L'alarme avait été donnée.

Le directeur se trouvait au greffe avec l'aumônier lorsqu'on apporta le corps inanimé du malheureux gardien.

Le médecin, prévenu en toute hâte, accourut.

Il examina le blessé et déclara qu'il en reviendrait, mais qu'il venait de l'échapper belle car, deux centimètres plus pas, le couteau serait allé droit au cœur, l'évanouissement produit par la perte du sang et par l'émotion était sans importance.

On porta le pauvre diable à l'infirmerie et le docteur opéra un premier pansement.

Le second surveillant était resté au greffe afin de faire verbalement son rapport.

Il raconta les faits et ajouta que, se trouvant à l'autre extrémité de l'atelier au moment du crime, il n'avait pu arriver à temps pour porter secours à son collègue qui aurait été irrémédiablement perdu sans l'intervention d'un condamné parvenant à maintenir l'assassin au moment où il allait frapper une seconde fois.

—Quel genre de condamné ? demanda le directeur.

—Treize mois de centrale pour rupture de ban... attendant son transport à Poissy....

—Le nom de cet homme ?

—Servais Duplat....

En entendant prononcer ce nom, l'abbé d'Areynes tressaillit comme s'il venait de recevoir en plein cœur une décharge électrique. Pâle et chancelant il dut s'appuyer sur le bureau du greffier.

—Amenez ici Servais Duplat, reprit le directeur, s'adressant au surveillant qui sortit.

Déjà l'abbé d'Areynes, le premier moment de stupeur passé, avait repris tout son sang-froid.

—Servais Duplat ! se disait-il. Servais Duplat ! ici ! à la Roquette !! Condamné à treize mois pour rupture de ban !... Lui, vivant, lorsque je le croyais mort, fusillé !! Me serait-il donc permis, mon Dieu, au bout de si longtemps, de pouvoir, grâce à lui, éclaircir le mystère de la nuit du 28 mai, et rendre à Jeanne Rivat ses enfants ? ?

Il réfléchit pendant quelques secondes, puis continua :

—Mais peut-être ce Servais Duplat n'est-il point l'homme que je connais.... peut-être existe-t-il un autre scélérat portant le même nom.... Enfin, il va venir.... Je vais le voir.... et savoir....

Lentement il se rapprocha de l'une des fenêtres du greffe, et il se dissimula à demi sous l'un des grands rideaux d'étoffe sombre.

En ce moment Servais Duplat entra, conduit par le gardien.

L'abbé d'Areynes le dévora du regard.

L'ancien forçat portait le costume des condamnés, ses cheveux grisonnants étaient coupés ras, son visage était glabre.

Cela le changeait prodigieusement.

L'abbé d'Areynes ne retrouvait point en cet homme celui dont les traits s'étaient jadis gravés dans sa mémoire à la suite de deux circonstances inoubliables.

—Ce n'est pas lui.... murmurait-il avec une déception profonde.

Le complice de Gilbert Rollin avait aperçu, dans l'ombre des rideaux, la soutane de l'aumônier.

Il se résolut de se tenir sur ses gardes.

—Monsieur le directeur, fit le surveillant, voilà Servais Duplat....

Quittant le greffier avec lequel il causait, le directeur se tourna vers le condamné.

—C'est vous, mon ami, lui dit-il avec une bienveillance manifeste, c'est vous qui avez désarmé Lagache, au moment où il allait frapper pour la seconde fois son gardien ?

Duplat, les yeux baissés, répondit de l'air le plus modeste :

—J'ai fait ce que j'ai pu, monsieur le directeur.

La voix du ci-devant communal n'était plus, comme jadis, éraillée par l'abus du *vitriol* des assommoirs.

L'aumônier ne la reconnaissait pas plus qu'il n'avait reconnu le visage.

Le directeur de la Roquette reprit :

—Vous vous êtes bien conduit, et votre courageuse intervention sera l'objet d'un rapport que j'adresserai ce soir même à l'administration supérieure....

Servais s'inclina :

—Vous êtes condamné à treize mois de prison pour rupture de ban ?

—Oui, monsieur le directeur.

Je n'ai pas à m'occuper de vos antécédents, quels qu'ils soient, mais seulement de l'acte de dévouement énergique qui a sauvé la vie à un homme.... Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour que vous n'alliez pas à la Centrale et j'espère l'obtenir.... Je demanderai que vous subissiez votre peine dans cette maison.... on vous y trouvera

un emploi qui adoucira les rigueurs de la captivité, et peut-être serez-vous gracié d'une partie de votre peine.... Cela dépendra de votre conduite....

—Je vous remercie, monsieur le directeur....

—Maintenant, retournez à l'atelier....

Duplat salua et quitta le greffe avec le gardien, en même temps que le directeur regagnait son cabinet.

L'abbé d'Areynes, très perplexe, n'avait point bougé de l'embrasure où nous l'avons vu se dissimuler.

Il quitta ce coin sombre et s'approcha du greffier qui le croyait parti et qui s'écria :

—Vous étiez encore là, monsieur l'aumônier !

—Oui, répondit le prêtre, et j'ai une prière à vous adresser....

—Quelle que soit la chose demandée par vous, monsieur l'aumônier, regardez-la comme faite !... De quoi s'agit-il ?

—Il s'agit tout simplement de me communiquer l'ordre d'écrou de Servais Duplat....

—Rien de plus facile....

Et le greffier, prenant un registre placé dans un casier au milieu de plusieurs autres, le feuilleta, trouva la page où il était question de Servais Duplat, et le posant tout ouvert devant l'aumônier lui dit :

—Voyez.... C'est là....

Ce que l'abbé d'Areynes tenait à connaître, c'était les antécédents du condamné qui seuls pouvaient dissiper ou confirmer ses doutes.

Ses yeux coururent à la colonne où se trouvaient mentionnées les précédentes condamnations.

Il lut :

1871.—Condamné le 26 juin à la déportation pour avoir pris part, avec le grade de capitaine, à l'insurrection de la Commune.

1878.—Condamné à Nouméa pour vol avec effraction à dix ans de travaux forcés.

1888.—Gracié du reste de sa peine et rapatrié, avec résidence déterminée.

1889.—Condamné à treize mois de prison pour rupture de ban

LXXXI

L'abbé d'Areynes ne pouvait plus douter.

Le condamné qu'il venait de voir sans le reconnaître était bien le misérable Servais Duplat qui sous ses yeux, dix-sept années auparavant, avait volé les filles de Jeanne Rivat.

Il ferma le registre en dissimulant la vive émotion qu'il éprouvait, remercia le greffier et regagna, très soucieux, son logis.

Un instant il avait eu l'intention de faire amener immédiatement auprès de lui l'ancien capitaine de fédérés, et de lui demander ce qu'il avait fait des deux jumelles.

Il ne s'arrêta point à cette pensée.

—Mieux vaut attendre, se dit-il. La nuit porte conseil.

L'aumônier de la Roquette, nous l'avons expliqué antérieurement, avait dans l'intérieur de la prison un petit appartement qu'il n'habitait pas, mais où il venait passer la nuit la veille d'une exécution capitale, et où il recevait les prisonniers chez qui il espérait provoquer le réveil de la conscience.

En rentrant rue des Tournelles il trouva le déjeuner servi, et se mit à table sans dire un seul mot à Raymond Schloss de la découverte qu'il venait de faire.

Après déjeuner, très nerveux et toujours silencieux, il s'enferma dans son cabinet de travail.

Une véritable angoisse l'obsédait

Que résulterait-il de l'entrevue qu'il voulait avoir avec Servais Duplat ?

L'homme parlerait-il ?

Avouerait-il le crime commis le 27 mai 1871 ?

S'il niait, comment le convaincre de mensonge ?

Comment le contraindre à avouer un acte que son intérêt lui enjoignait impérieusement de cacher ?

Dans tous les cas se produirait une lutte dont l'issue restait incertaine.

Peut-être y aurait-il moyen d'effrayer l'ancien forçat, en lui faisant entrevoir les conséquences d'une dénonciation provoquant une enquête au sujet du passé.

Inquiet, tourmenté, l'âme en désarroi, l'abbé d'Areynes ne put dîner et de toute la nuit ne ferma pas l'œil.

Le lendemain, de très bonne heure, il se rendit à la prison où, chaque jour, il disait une messe basse.

En sortant de la chapelle après avoir, pendant le saint-sacrifice, demandé à Dieu de l'inspirer, il alla trouver le gardien-chef et le pria de lui faire amener le plus promptement possible le détenu Servais Duplat.